2020

PALAVAS - LES-FLOTS

ÉTAT DES LIEUX DE LA POLITIQUE DURABLE

AGENDA 21 LOCAL

Édito

Concilier forte activité touristique et préservation du territoire.

Voilà l'ambitieuse démarche dans laquelle nous nous sommes engagés depuis d nombreuses années parc que nous voulons laisser un territoire préservé aux générations futures

et répondre ainsi aux 3 enjeux du Développement Durable.

- Un développement économiquement efficace,
- Socialement équitable,
- Ecologiquement soutenable.

Si les enjeux sont mondiaux, c'est au niveau de chaque territoire que la politique de Développement Durable doit être mise en œuvre selon les 5 finalités fixées universellement.

- La lutte contre le changement climatique,
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- La solidarité et la cohésion sociale entre les territoires, les générations,
- L'épanouissement de tous les êtres humains,
- Le développement de modes de production et de consommation responsables.

Notre Agenda 21 local – autrement dit, notre « programme d'actions pour le 21ème siècle » - définit les objectifs que nous nous sommes fixés dans tous ces domaines.

Il identifie les actions locales concrètes qui peuvent contribuer à préserver notre environnement.

Nous sommes tous concernés par la réussite de cette entreprise parce qu'elle engage l'avenir de notre commune et celui de nos enfants. Cette démarche est aussi la vôtre.

Christian JEANJEAN
Maire de Palavas-Les-Flots
Président de l'Office de Tourisme

Introduction

L'essor continu de l'industrie touristique et la tendance à la saturation de destinations qui lui est associée doivent être mis en parallèle avec l'existence d'une conscience écologique forte chez des consommateurs qui recherchent chaque jour davantage des destinations touristiques plus saines, plus durables et plus soucieuses de l'environnement.
Ces évolutions qualitatives et quantitatives exigent de mettre au point et de gérer des produits touristiques viables et respectueux de la diversité, en liant le tourisme à une utilisation raisonnée des ressources naturelles et à de bonnes techniques de conservation.

La mise au point du tourisme liés à la biodiversité doit viser à assurer un développement durable sur le long terme, à favoriser l'intégration sociale ainsi qu'à accroître les revenus du secteur touristique et des communautés locales. Elle doit s'inscrire dans un plan d'action global centré sur la diversification des produits, la compétitivité et le développement communautaire, en ayant pour axes principaux la conservation et la gestion de la biodiversité, la culture, le patrimoine et le tourisme durable.

La qualification « responsable » correspond à un degré de responsabilité directe quant à la pratique touristique, contrairement à l'expression « tourisme durable » qui s'adresse à toutes les parties prenantes concernées, directement ou indirectement. De plus, internationalement, c'est cette dernière qui prime depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992. Le tourisme durable ou responsable n'est pas un secteur d'activité. C'est une ambition stratégique, un mode de production et de consommation responsable qui applique les fondements du développement durable au secteur touristique.

Ce recueil du tourisme durable s'adresse à tous les acteurs du tourisme, publics et privés, ainsi qu'aux élus et aux responsables locaux qui œuvrent pour un territoire vivant et accueillant. Il présente les actions concrètes, conçues et mises en oeuvre par leurs paires.

> Il ne sert à rien à l'homme de gagner la Lune si c'est pour perdre la Terre.

François MAURIAC

SOMMAIRE

11. L'Agenda 21 Local.

20. AXE 1 : Lutter contre le changement climatique.

24. AXE 2 : Gérer et préserver la biodiversité, les milieux et les ressources.

34. AXE 3 : Solidarité, cohésion sociale, épanouissement de tous.

38. AXE 4 : Évoluer vers de modes de production et de consommation responsables.

42. AXE 5 : L'Office de Tourisme & des Congrès engagé pour un tourisme durable et éco-responsable.

L'Agenda 21 local

DEFINITION

L'Agenda 21 est un plan d'action en faveur du développement durable pour le XXIème siècle. L'Objectif étant de construire, pour tous, un avenir solidaire.
À chaque niveau de collectivité son propre Agenda 21 :
- En fonction de ses spécificités et de ses programmes d'actions,
- Préservation de son environnement et nécessité d'un développement économique au service de tous.

5 FINALITÉS DÉFINIES

1 - Lutte contre le changement climatique ;
2 - Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
3 - L'épanouissement de tous les êtres humains ;
4 - Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations ;
5 - Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

RÉTROSPECTIVE

2008 : Une volonté affirmée

Sensibilisation de l'équipe dirigeante au développement durable. Philippe Neau-Leduc, conseiller municipal délégué au tourisme, en charge du Développement Durable et vice-président de l'Office de Tourisme, intègre la Commission « Environnement, Tourisme et Développement Durable » au sein de l'association nationale des communes touristiques et stations classées.

2009 : Une année décisive

- Adhésion au « Comité 21 »
- Inventaire des actions et mesures déjà prises.

Les fondations sont posées.

En découlent des projets pour Palavas-les-Flots :

- L'Agenda 21 local
- La création d'un nouveau secteur au sein de l'Office de Tourisme, « l'Office de Tourisme éco-raisonnable »

2010 : La concrétisation d'un engagement

Obtention de labels : Pavillon Bleu des plages, Tourisme & Handicaps, « Famille Plus », Ramsar.

Vote du lancement de l'Agenda 21 local par le Conseil Municipal.

Diagnostic Interne :

FORCES

- Tourisme tourné vers la qualité - Notoriété à l'échelle européenne,
- Belle configuration géographique - Espaces naturels préservés,
- Forte identité,
- Réseau associatif dense,
- Proximité de Montpellier - Desserte autoroutière performante.

FAIBLESSES

- Une « vieille » image de tourisme de masse,
- Répartition touristique inégale entre les deux rives,
- Manque de communication/valorisation des éléments patrimoniaux,
- Coût du foncier élevé - Manque de surface constructible,
- Signalétique touristique insuffisante - Réseau de transport en commun à développer.

L'ENVIRONNEMENT

Diagnostic Externe :

OPPORTUNITÉS

- Mise en valeur de la notion de paysage - Faire des espaces naturels une destination touristique,
-Valorisation de l'identité palavasienne,
- Redynamisation de la pêche artisanale,
- Mise en avant de l'aspect qualitatif de la location,
- Développement de courts séjours et ailes de saison,
- Développement de l'offre touristique dédiée aux préados et adolescents,
- Développement des transports en commun.

MENACES

- Dégradation des espaces naturels par trop de fréquentation
-Disparation du patrimoine bâti au cœur du village - Perte d'identité
- Erosion du littoral
- Vétusté du parc d'hébergement
- Résidentialisation

METHODE D'ELABORATION

1 - Mobilisation des acteurs,
2 - Diagnostic,
3 - Sensibilisation du public,
4 - Définition d'une stratégie,
5 - Rédaction du programme d'actions,
6 - Exécution, Evaluation et Evolution.

DÉFINITION DU PROGRAMME D'ACTIONS

AXE 1 - La lutte contre le changement climatique.

AXE 2 - La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.

AXE 3 - La solidarité et cohésion sociale.

AXE 4 - Le développement des modes de production et de consommation responsables.

AXE 5 - L'Office de Tourisme & des Congrès engagé pour un tourisme durable.

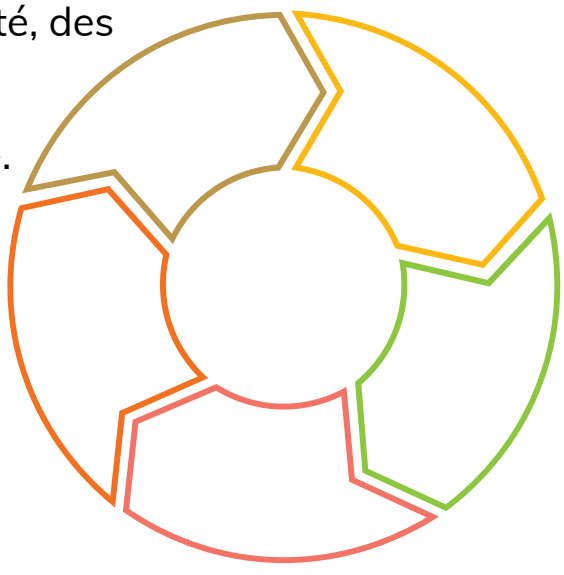

AXE 1

> La lutte contre le changement climatique

Transport et mobilité : limiter l'utilisation de la voiture et modifier nos modes de déplacement.

Gestion des flux de circulation pour se réapproprier le cœur de ville.

- Construction d'un parking à étages à la périphérie (540 emplacements gratuits),
- Déplacement de la gare routière et du parking pour les bus de tourisme hors du centre-ville,
- Stationnement payant au cœur de ville pour « désengorger »,
- Piétonnisation quais et rue St-Roch.

Circulations douces : aménager l'espace pour faciliter les déplacements doux, bouger avec sa propre énergie.

- Mise en place du Vél'Euro. 1 vélo – 1€,
- Aménagement de la voie partagée (ancienne voie ferrée) jusqu'à Montpellier,
- Construction d'une nouvelle piste cyclable jusqu'à Maguelone,
- Création de voies réservées aux cyclistes sur les avenues du centre-ville,
- Prime à l'achat de vélos électriques (Pays de l'Or,
- Installation de râteliers pour le stationnement des vélos.

Transports propres : faciliter les transports du futur et montrer l'exemple.

- Installation de 3 bornes doubles de recharge pour véhicules électriques,
- Emplacements exclusivement réservés à ces véhicules,
- Renouvellement progressif du parc automobile municipal par des véhicules moins polluants.

Gestion des déchets : la propreté, l'affaire de tous.

Une politique de gestion durable des déchets.

- Nettoyage des rues et ramassage quotidien des encombrants par les services de la Ville,
- Collecte des déchets ménagers et nettoyage des plages par l'intercommunalité,
- Nombreuses corbeilles à papier en ville, conteneurs semi-enterrés sur la plage et conteneurs de tri sélectif en ville,
- Une centaine de cendriers géants « Zéro mégots » et distribution de cendriers de plage,
- 19 toilettes publiques gratuites ,
- 2 véhicules électriques pour ramasser les cartons et emballages des commerces,
- Interdiction de poser des panneaux sauvages sur les lampadaires, poteaux,
- Mise à disposition de sachets « toutounets » et passage hebdomadaire des motocrottes,
- Conteneurs individuels dans les lotissements
- Ouverture de la déchetterie « centre de valorisation ».

PROJETS :

Mise en service de véhicules électriques à destination des seniors et PMR,
Equipement des bus au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) et création d'une station GNV,
Navette maritime Palavas/ Carnon/ La Grande Motte,
Etude de faisabilité d'un projet reliant les 2 rives : bac électrique, passerelle mobile, ...
Plateforme de co-voiturage,
Mise à niveau de la déchetterie,
Extension de la collecte du tri sélectif à tous les emballages.

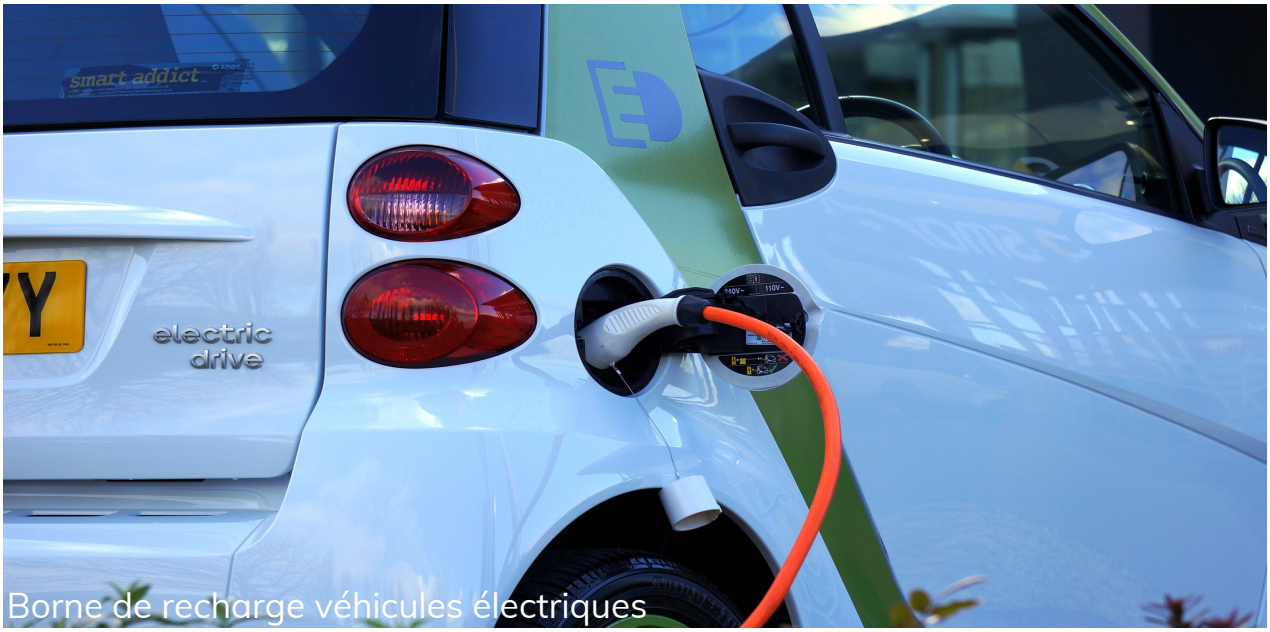

Borne de recharge véhicules électriques

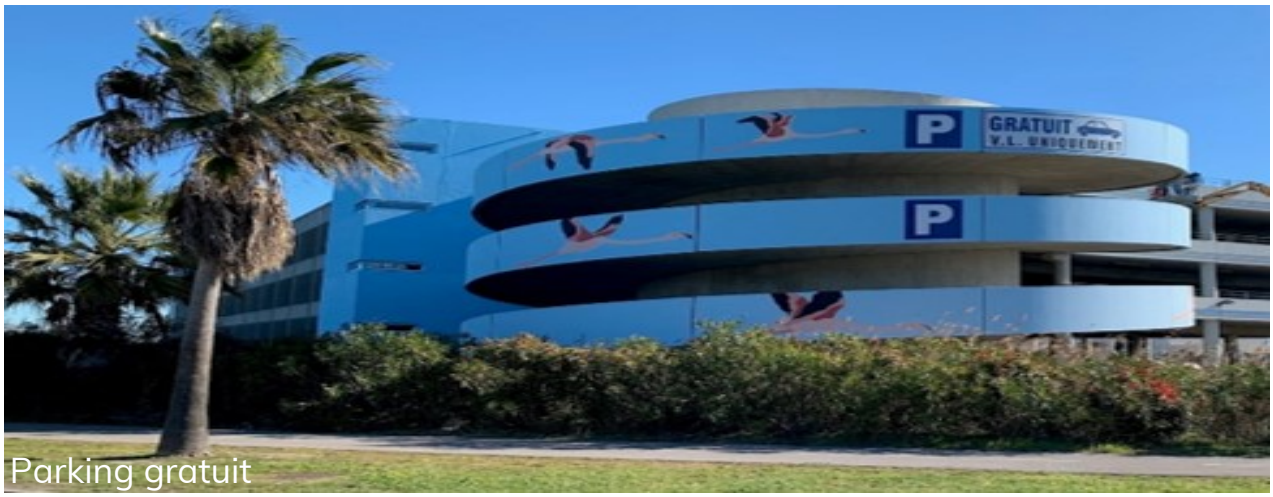

Parking gratuit

Balades à bateaux

Pistes cyclables aménagées

Collecte de déchets sur la plage

Cendriers de plage gratuits

Conteneurs semi-enterrés sur la plage

Conteneurs tri-selectif dans la ville

AXE 2

> Gérer et préserver la biodiversité, les milieux et ressources

Une politique de labellisation au service de l'environnement.

Depuis longtemps déjà,
- Étang du Prévost classé « site naturel protégé » en vue du maintien en l'état sans exclure gestion et valorisation.
- Biotope du Grec protégé par Arrêté Préfectoral : les zones humides entre la route dite « des étangs » et les zones urbanisées.

NATURA 2020.
Programme d'actions communautaires environnementales à l'échelle de l'Union Européenne.
Double objectif :
- Maintenir/ rétablir la biodiversité d'un territoire à grande valeur patrimoniale par sa faune et sa flore exceptionnelles,
- Tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales.

Palavas-les-Flots est classée Natura 2000 pour ses étangs et la mer.
- 2002 : Etangs palavasiens – Directive Habitat - Protection des sites et de la flore.
- 2006 : Etangs palavasiens & étang de l'Estagnol – Directive Oiseaux. Protection et gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages.
- 2013 : Posidonies de la côte palavasienne - Une grande partie de la baie d'Aigues-Mortes. Soit 11 119 ha d'étendues marines sur 2 miles nautiques au large.
- 2015 : L'ensemble des étangs dits palavasiens - Directives Habitat/ Faune/ Flore. 6 600 ha d'étangs répartis sur plusieurs communes. Coexistence de différents milieux (lagunes, sansouires, prés-salés)

RAMSAR.

Zone humide d'intérêt international au titre de la Convention de Ramsar. Ou Convention relative aux zones humides d'importance internationale.

Traité international pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides afin d'enrayer leur dégradation / disparition en reconnaissant leurs fonctions écologiques, leurs valeurs économique, culturelle, scientifique et récréative.

Sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources.

- 2008 – Adhésion de Palavas-les-Flots.

ZNIEFF.

Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.

Palavas inscrit en tant que zone de conservation de la biodiversité qui prend en compte l'environnement dans tout projet d'aménagement.

6 ZNIEFF « Habitat déterminant » concernés par la commune répartis sur 14 communes :

- Complexe paludo-laguno-dunaire des étangs montpelliérains dans sa totalité : soit 14 344 ha, Étang de l'Arnel : 461 ha, Etang du Méjean : 730 ha, Marais de Lattes : 240 ha, Etang du Prévost : 249 ha, Étang du Grec : 190 ha situés en totalité sur la commune.

PAVILLON BLEU.

Un écolabel décerné aux communes disposant d'équipements pour minimiser les impacts de la fréquentation touristique et récompenser la bonne gestion de l'environnement, des déchets et de l'eau.

Une image positive dynamique, une garantie de la qualité des eaux de baignade.

Palavas-les-Flots, lauréate de 2 prix Pavillon Bleu :

- 2003 - pour son port de plaisance,
- 2010 - pour ses plages.

PORTS PROPRES.

La seule démarche de gestion environnementale des ports de plaisance à l'échelle européenne.
La volonté des gestionnaires de s'engager concrètement pour lutter en faveur de la préservation des milieux aquatiques et du développement durable des activités littorales et marines.
Palavas-les-Flots engagée dans la démarche depuis 2010.

RMCP.

Création de la 2ème réserve marine sur le littoral.
Un « sanctuaire marin » sur la côte palavasienne :
► Une initiative de la Prud'homie des pêcheurs,
► Portée par la Ville en soutien aux petits métiers,
► Une zone de cantonnement de 100 ha, règlementée et balisée
► Zone réglementée et zone de protection renforcée fixées par arrêtés préfectoraux et ministériels.
Depuis 2016 :
► Repos biologique prévu pour 5 ans, renouvelables,
► Sur le banc rocheux de la Pourquière à 2,5km au large,
► Des profondeurs entre 7 et 20m.
Pourquoi ?
►Restaurer la ressource halieutique,
►Recoloniser les fonds marins en laissant le temps aux poissons de se reproduire,
►Voir le retour d'espèces raréfiées et ainsi reconstituer la chaîne alimentaire.

PROJETS :
Maintenir et pérenniser tous ces les labels

La réserve marine de la côte palavasienne - 2021 L'heure d'analyser les résultats après 5 années d'expérience

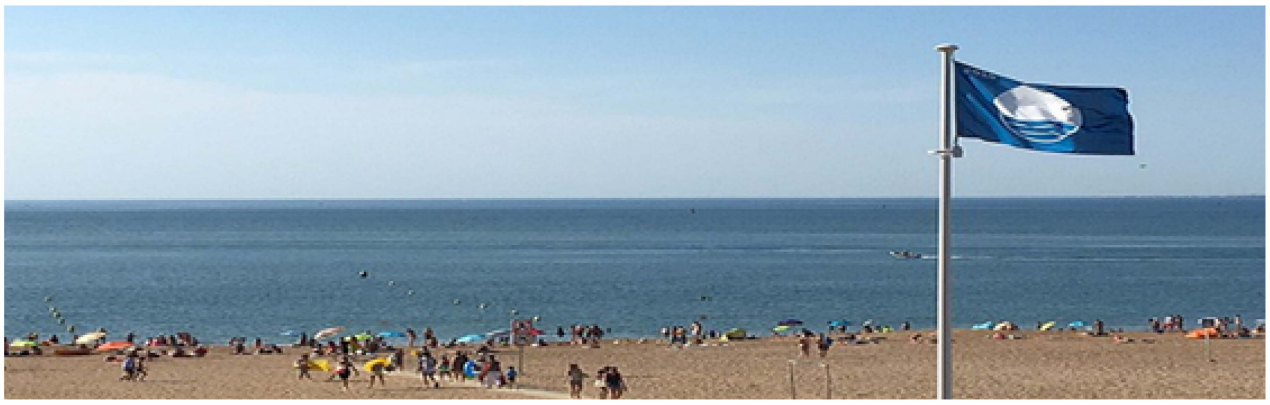

Des récompenses nationales pour sa politique en faveur du Développement Durable.

LA MARIANNE D'OR.

Un concours d'initiatives de terrain ouvert aux municipalités, entreprises et citoyens.

- 2013 : Prix d'excellence Palmarès Développement Durable.
Implication de la Ville dans la protection de son environnement en général, patrimoine lagunaire et activité de la pêche en particulier.
- 2018 : Prix d'excellence Palmarès Environnement.
Réserve marine de la côte palavasienne.

LES SCEPTRE D'OR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Un concours valorisant les réalisations menées dans les communes touristiques.

- 2013 : Au titre de destination touristique portée par un Office de Tourisme éco-raisonnable, des innovations incluant une démarche globale et transversale, une politique de qualité et de labellisation. (Famille plus, Pavillon bleu, démarche qualité tourisme, Natura 2000, Ramsar, Vél'Euro).

Gestion de l'érosion, des submersions marines et des inondations.

Les moyens mis en oeuvre :

- 2005 : Rédaction du PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

L'organisation prévue par la commune pour assurer :

►L'alerte,

►L'information préventive aux citoyens,

►La protection,

►Le soutien à la population.

- 2012 : Étude menée par le SYBLE (Syndicat du Bassin versant du Lez). Mieux connaitre la dynamique d'échange entre les étangs, le canal du Rhône à Sète, les graus et la mer.

- 2018 : Modification du PPRI (Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondations). Cartographie des zones soumises aux risques d'inondations sévères. Définition des règles d'urbanisme, de construction et de gestion du bâti existant et futur.

La lutte contre l'érosion :

- 2008 : Rechargement artificiel des plages. Plus de 1 million de m3 de sable injecté sur un linéaire de côte de 10 kilomètres (Palavas/ Carnon/ La Grande-Motte).

- 2014 : Rechargement artificiel des plages du Prévost et de Maguelone.

- 2019 : Lancement du programme « Palavas Horizon 2050 ».

Pourquoi ? Établir un état des lieux complet des connaissances du littoral en vue de gérer au mieux les évolutions du trait de côte et d'œuvrer à la conservation du littoral.

Comment ? Un partenariat sur 5 ans avec une équipe pluridisciplinaire associé aux réseaux GLADYS (des spécialistes en matière d'hydro-morpho-dynamisme littorale) et GéoCoast (un réseau international de surveillance des océans et des côtes) pour partager connaissances et compétences

Travaux de protection contre la mer :

- 1996 : Prolongement des digues du port en mer > Ralentir la force des vagues, l'ensablement de l'embouchure du Lez / de l'entrée du port.
- 1962/ 1998 : Construction de brise-lames plages rive droite > Freiner l'impact des vagues.
- 2019 : Pose de ganivelles en haut de plage > Retenir le sable et reconstituer une dune protectrice. Construction de murets > Limiter le jet de rive (masse d'eau projetée).

Lutte contre les inondations du complexe hydraulique Lez / Mosson :

- 2014 : Installation de pompes mobiles (1300m3/h, 600m3/h et 80 m3/h), groupes électrogènes et 4x4 équipés « inondations », station de pompage pour évacuer les eaux de pluie dans le canal, 7 pompes fixes (Rues Saint-Roch, de Sauve, du Ponant, des Flamants Roses, Quais du Chapitre et de la Marine, Avenue du général de Gaulle), busage (chambre de pompage), sacs anti-inondations autogonflants au contact de l'eau et consolidation des berges du Lez 1ères Cabanes & 4 Vents.
- 2016 : Construction de murets Quai de la Marine et Berges du Lez, travaux d'évacuation des eaux de surface (Lotissements Lamparos, Marines du Prévost), digue entre Les Premières Cabanes et l'étang du Méjean, collecteur pluvial zone du Petit Lézard, travaux aux abords des écoles pour diriger le ruissellement vers la Canalette.
- 2018 : Construction digue étang du Prévost.

PROJETS :

Susciter l'adhésion des autres collectivités territoriales du littoral pour s'associer dans cet ambitieux combat contre les variations du niveau marin et pour la conservation de nos plages.

Travailler conjointement avec l'Agglomération du Pays de l'Or au titre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations)…

Maîtrise du milieu urbain.

« Zéro Phyto ».
La réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires au centre des préoccupations environnementales.
> réduire la pression des phytosanitaires sur les milieux aquatiques,
> limiter les transferts de pollution vers les nappes et les cours d'eau.
- 2011 : Application de la démarche « Zéro Phyto » à Palavas.
Plus aucuns pesticides sur les voiries, les espaces verts, le cimetière.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme - ex Plan d'Occupation des Sols)
= Le projet global de planification de l'urbanisme et de l'aménagement.
> Détermine les conditions d'utilisation des sols,
> Définit les zones constructibles,
> S'attache à préserver le patrimoine communal et les zones protégées.
Palavas-les-Flots, une double vocation de station touristique et de commune résidentielle qui se confrontent et se complètent.
Atouts et potentialités :
> Un patrimoine naturel riche, mis en valeur et protégé,
> Une forte attractivité touristique,
> Un niveau d'équipements très satisfaisant,
> Un dynamisme économique à conforter,
> Une proximité avec le pôle d'attractivité de Montpellier.
Faiblesses et contraintes :
> De fortes contraintes liées aux risques d'inondation,
> Un territoire aux limites finies et fortement urbanisé,
> Une pression foncière importante,
> Une population fluctuante selon les saisons (6200 hbts permanents/ près de 50 0000 résidents en été),
La volonté d'assurer un équilibre entre :
> Maîtrise de l'urbain,
> Protection des espaces naturels,
> Prévention des risques naturels.

PLU – Préservation du patrimoine urbain.

Réaménagements permanents du cœur de ville : dallage des rues piétonnes, fleurissement,...

- 1991 : Réhabilitation de la Redoute de Ballestras.
- 1998/ 2000 : Travaux de transformation du château d'eau en complexe à usages multiples « Le Phare de la Méditerranée ».
- 2000 : Ouverture du Phare de la Méditerranée.
- 1992 : Ouverture du musée Albert Dubout dans la redoute de Ballestras.
- 2009 : Ouverture du musée du patrimoine Jean-Aristide Rudel.
- 2016 - Inventaire du patrimoine remarquable (rues et maisons à caractère patrimonial).
- 2019 : Ouverture du musée de la voiture et du train.

Un urbanisme éco-raisonnable.

Vers un habitat moins consommateur en énergie respectueux des normes HQE (Haute Qualité Environnementale) et BBC (Bâtiment Basse Consommation), des solutions innovantes, des énergies propres, issue de ressources renouvelables, des matériaux traditionnels et de pointe.

- 2009 : Piscine Aqua'titude.
- 2012 : 2 résidences « La Nouvelle Vague » et « L'iode ».

PROJETS :

En cours : Supprimer les panneaux publicitaires anarchiques ?
Stop distribution de pubs sous les essuie-glaces des voitures ?

Protections contre la mer

Pose de ganivelles

Rechargement artificiel des plages

Lutte contre les inondations

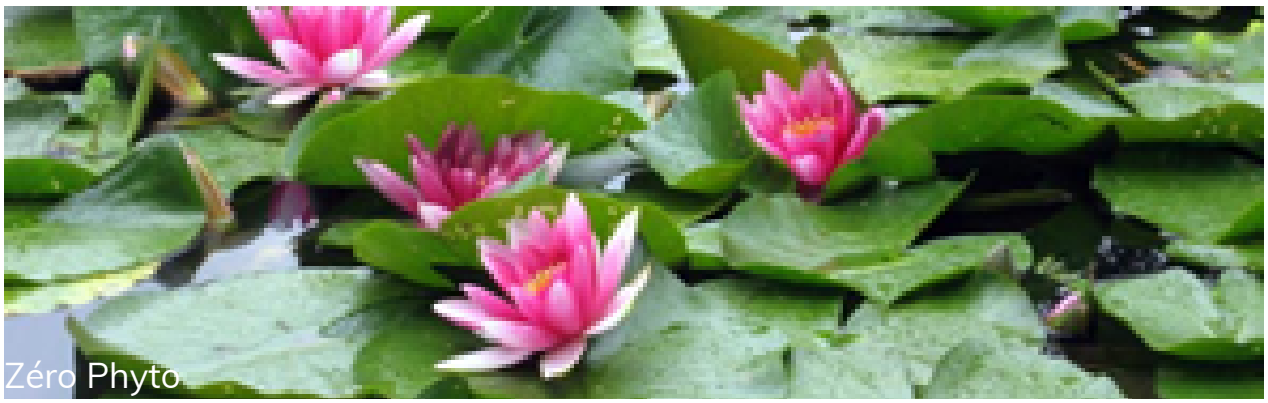

Zéro Phyto

Résidence Nouvelle Vague

Piscine Aqua'titude

Résidence L'iode

> *Solidarité et cohésion sociale entre les générations*

Le volet social - Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Au service de tous.

Une action générale de prévention et de développement social pour lutter contre la précarité et l'exclusion et apporter une aide appropriée et efficace.

> Mutuelle complémentaire santé pour tous avec tarifs de groupe négociés,
> Multiplication des logements locatifs sociaux,
> Aide au logement pour les jeunes et primo-accédants.

Au service des jeunes, citoyens de demain.

> Des temps d'apprentissage et des temps ludiques pour chaque âge,
> Des séjours éducatifs et sportifs,
> De nombreux équipements à leur disposition,
> Des moyens financiers et humains :

- La crèche Les Pitchouns (2 mois/ 3 ans),
- Les écoles maternelle / élémentaire et le centre de loisirs Les Moussaillons (3/ 11 ans),
- L'Espace Jeunes (11/17 ans),
- Le Point Ecoute Parents / Adolescents (11/ 25 ans),
- Le Conseil Municipal des Jeunes.

Au service des seniors, garants de l'héritage du passé.

Au plus près du cœur de ville, pour le maintien dans leur cadre de vie familier, pour leur permettre d'avoir une vie sociale, leur assurer le bien-vieillir et le bien-vivre et répondre à l'ensemble de leurs besoins.

> Club seniors La Roseraie,
> Aide et livraison des repas à domicile,
> Bus à la demande,
> Maison de retraite les Reflets d'Argent,
> Les Patios de St-Pierre - Résidence seniors.

Accessibilité pour tous.
> S'adapter aux besoins des 4 familles de handicap (physique, sensoriel, cognitif, mental),
> Faciliter l'accès aux équipements et aux espaces publics car il n'y a ni liberté, ni intégration sans accessibilité,
> Mise en accessibilité des établissements recevant du public : Hôtel de Ville, Phare de la Méditerranée, médiathèque, cinéma, arènes, toilettes publiques… Kiosky – Espace multiservices destiné aux personnes à mobilité réduite,
> Equipements de plage – Stationnements réservés en front de mer, mise en accessibilité : tapis rigides, tiralo, audio plage, …
> Transp'Or et GIHP.

Soutien aux réseaux de solidarité sociale.
Pour relayer et accompagner l'action des associations.
> Banque alimentaire (collecte, gère, partage) et Secours catholique,
> Palavas Entraide : aide au quotidien : recherche d'emploi, orientation, courriers, emails…,
> Palavas accessible pour tous : améliorer les chaînes de déplacements des piétons,
> Handialogue : améliorer le quotidien des personnes handicapées et/ou malades,
> Téléthon : Palavas, ville ambassadrice en 2016,
> La Régalade du Prévost : un rendez-vous festif, sportif et solidaire au profit de l'Institut St-Pierre,
> Lions club Palavas Méditerranée : apporter des solutions aux problématiques sociales, médicales,
> V.M.E.H. (Visites des Malades en Etablissements Hospitaliers) : Assurer/ proposer des visites régulières.

PROJETS :
Livret « La vie palavasienne à usage des séniors » - Un guide pratique local.
Co-hébergement d'un jeune chez un ancien à moindre coût et en échange de menus services.

Le cadre de vie.

Préserver et valoriser les espaces de nature dans la ville.
Veiller à la qualité de l'environnement urbain en redonnant au « village » sa place dans la ville pour que les palavasiens s'approprient la ville et son patrimoine.

Embellissements.
> Pavage des rues, piétonnisation, fleurissement, cheminement piétons,
> Sculptures, trompe-l'œil, céramiques...,
> Protection des rues et façades à caractère patrimonial.

PROJETS :
En cours : Communiquer sur la prolifération des populations de goélands et pigeons, le nourrissage et autres précautions.

Le vivre ensemble.

Faciliter les échanges et l'ouverture aux autres.
> Favoriser la rencontre interculturelle, la relation, l'intégration,
> Ouvrir le dialogue pour comprendre l'autre à la base des droits de l'Homme et du Citoyen.

Nos différences, notre richesse.
> Accueil des nouveaux arrivants : créer une relation de proximité,
> Réunions de quartier : vivre en bon voisinage,
> Lien inter générationnel : se parler pour se comprendre, un bénéfice réciproque,
> Echanges résidents / touristes : ouvrir davantage notre identité à ceux que nous accueillons.

PROJETS :
Greeters – Des habitants bénévoles pour une rencontre et une balade, ambassadeurs du territoire.

AXE 4

> *Le développement de modes de production et de consommation responsables*

Genèse.

2014 : 1ère mention de la notion « d'économie circulaire » dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte :

« Lutter contre le gaspillage et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage ».

Un nouveau modèle économique :

> Rompre avec le fonctionnement linéaire précédent : extraire, fabriquer, consommer, jeter,

> En adopter un nouveau « en boucle » : extraire, fabriquer, consommer, collecter et recycler.

2020 : Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire.

Des mesures concrètes pour atteindre le zéro plastique d'ici 2040 parce que la culture du « utiliser et jeter » génère des montagnes d'ordures et des océans de déchets, parce que l'eau est devenue une ressource fragile.

Repensons nos habitudes de consommation et donnons une deuxième vie à nos objets.

Palavas, la collectivité montre l'exemple.

- Centre de valorisation?
- Généralisation du tri dans l’ensemble des établissements communaux,
- Utilisation de vaisselle réutilisable ou recyclable lors des manifestations (Fête de le mer, vœux…),
- Soutien aux initiatives locales de réemploi des objets : braderies,
- Réduction de la consommation d’eau - Gazon synthétique - Remplacement des douches de plages par des pédiluves,
- Zéro phyto depuis 2011,
- Nouvelles constructions dans le respect des normes HQE et BBC,
- Rationalisation des consommations d’énergies – Nouvel éclairage public/ candélabres solaires,
- Aides à l’achat de vélos électriques,
- Produits locaux labellisés et issus de l’agriculture biologique dans les restaurants scolaires,
- Supports de communication respectueux de l’environnement -
- Papiers utilisés 100% PEFC/ imprimés en France.

Sensibilisation des publics.

A l'usage de tous.
> Campagne « Ici commence la mer » sur les pluviaux et accès aux plages,
> Cendriers urbains géants et recyclage des mégots,
> Distribution de cendriers de plage, marque-pages éco-raisonnables, livrets éco-gestes,
> Evènements grand public pour sensibiliser aux éco-gestes - Ex. « Palavas green day ».

Les résidents.
> Bulletins municipaux et Lettres du Maire pour relayer messages et conseils,
> Diffusion de la Charte du palavasien éco-citoyen,
> Campagne « Pourquoi pas vous ? » - Affiches et banderoles aux accroches environnementales,
> « Mon appart éco'malin » – Pour une réduction des factures.

Les enfants et les jeunes.
Parce que les bons gestes s'apprennent dès le plus jeune âge.
> Organisation d'animations dans les écoles/ le centre de loisirs - Expos, ateliers, plantations et jardinage,
> Interventions de sensibilisation à toutes les thématiques de la démarche durable,
> Interventions pédagogiques lors de l'accueil des classes transplantées au Centre Nautique Municipal.

Les commerçants.
> Mise en place d'un ramassage des emballages,
> Distribution de kits biodégradables : paille/ sacs/ gobelets recyclables,

Les vacanciers. (cf : AXE 5).

PROJETS :
Organisation de conférences / événements de sensibilisation .
Guide de préconisations énergétiques et de réhabilitation patrimoniale.

AXE 5

> *L'Office de Tourisme & des Congrès engagé pour un tourisme durable.*

Un Office de Tourisme "éco-raisonnable".

De bonnes pratiques pour sauvegarder les ressources et maintenir ainsi l'attractivité du territoire.

> Charte interne des bonnes pratiques,
> Distribution de marque-pages éco-raisonnables bilingues, cendriers de plage, livrets éco-gestes,
> Dématérialisation de la documentation,
> Intégration d'un volet Développement Durable dans les supports de communication,
> Sensibilisation et accompagnement des socioprofessionnels.

Des labels nationaux.

> Classement en catégorie I : reconnaissance nationale d'un accueil d'excellence,
> Tourisme & Handicaps : garantie d'un accueil efficace et adapté aux besoins des personnes en situation de handicap,
> Famille Plus : référence dans l'accueil et l'information des familles : loisirs, hébergement, restauration ...
> Qualité Tourisme Occitanie Sud de France : des professionnels du tourisme engagés pour l'accueil et la qualité.

Des produits touristiques « durables ».

> Promotion de transports en commun originaux : navette fluviale énergie électrique, navette des campings en petit train,
> Développement des offres de circulation douce, « slow tourisme » : collection de fiches « Un vent de liberté » &
participation à l'opération menée par le CRT « La Méditerranée à vélo »,
> Programme d'activités de découvertes pour le grand public,
> Interventions pédagogiques d'éducation à l'environnement en milieu scolaire.

La Ville de
Palavas-Les-Flots
•PETITS CONSEILS•
Pratiques
POUR SE BAIGNER
Sans danger
Pratique et ludique,
à lire sans modération !

Ville de Palavas les Flots
LIVRET ECO-GESTES
J'adopte l'éco-attitude
Et je fais des économies
Bons plans, quizz et astuces
pour alléger les dépenses
www.palavaslesflots.com

Palavas-les-Flots
Tourisme durable
et éco-raisonnable
Pendant Les Vacances,
Conservons Nos Eco-Gestes,
Simples Et Efficaces.
NE JETONS RIEN PAR TERRE
NI DANS LE SABLE

Guide du p'tit
écolo
du littoral
plumes et
compagnie...
Federn und Co :
Kleiner Naturführer
Lagunen
Coastal
Fauna & flora

Ambassadeur de l'identité locale et des patrimoines.

Un village de pêcheurs doublé d'une station balnéaire.
Un urbanisme à l'esprit « village ».
Un lieu de séjour de caractère, à l'identité vraie.
Une culture locale, forte de ses traditions.
Un accent au goût de sel … Et la mer en toile de fond.

A destination de chaque public.
Des promenades commentées grand public & des interventions en milieu scolaire pour révéler les singularités de notre territoire ; paysages, histoire et usages, économie locale et équipements spécifiques parce qu'il faut faire de nos singularités notre carte de visite et apporter de la densité culturelle à l'image de nos plages.

Pars courir Palavas.
Une idée originale, un circuit alliant activité sportive et témoignages du passé local. Des appareils de fitness et des panneaux explicatifs à chaque point de passage le long de la plage et sur la rive gauche du Lez.

Tradition et modernité conjuguées au présent.
Un fortin du XVIIIème siècle : la redoute de Ballestras.
Un cœur de ville authentique.
Une architecture du XXème siècle, le Phare de la Méditerranée.
3 musées.

Balade pédestre « Palavas d'hier à aujourd'hui ».
Pour conter l'histoire de la « Reine des plages de la Méditerranée », attirer le regard sur les soi-disant « petits patrimoines » et pour une nouvelle lecture de la cité.

Inventaire du patrimoine remarquable (2016).
Pour protéger le caractère des rues du cœur de ville et les façades des maisons anciennes.

Un site cerné par les eaux.
Un lido ourlé de lagunes, un littoral sablonneux, une faune riche sur terre et en mer, une flore particulière et toujours la mer en vedette désignée !
Des découvertes nature, pour tous les publics.
En famille, lectures de paysage et explorations du monde aquatique, pour considérer la mer et la plage autrement qu'un simple terrain de jeux.
En solo ou en groupe, des intrusions encadrées au bord des étangs littoraux pour comprendre la fragilité du milieu lagunaire, et écouter la nature.
Un accent savoureux.
Les pratiques culturelles du Midi et plus spécifiquement celles du bord de mer.
La pêche aux petits métiers.
Les jeux et manifestations traditionnels.
La cuisine méditerranéenne.
La navigation à l'ancienne.
Des partages d'expérience.
« Rencontre avec les pêcheurs », une flânerie accompagnée, l'expérience d'une « pêche à la traîne » pour échanger et mieux comprendre nos différences.

PROJETS :

- Visite théâtralisée au Parc du Levant : soirée Meurtre & Mystère au Phare de la Méditerranée.
- Atelier du goût « Nature comestible » : dégustation au jardin St-Pierre.
- Pérenniser la visite guidée « Les coulisses du Phare de la Méditerranée » : fauteuil sonore et sensible - L'écoute immobile, portrait du territoire.
- Table d'orientation au site panoramique.

Un outil du développement économique.

Pour faire perdurer l'activité économique, la compétitivité de la destination et celle des entreprises sur le long terme.

> Les atouts de Palavas :
Une stratégie marketing territoriale en correspondance.

> Des actions de promotion :
Les marchés grand public, groupe et business.

> Des solutions numériques performantes et attractives :
La séduction par l'image

> La gestion du Centre des Congrès :
De septembre à juin, la mise en marché de prestations complémentaires.

> L'Accueil, en contact direct avec la clientèle / ses attentes :
Le principal stimulateur de la consommation.

Office de Tourisme

Cendriers de plage

Balades commentées

Boutique OT

OFFICE DE TOURISME & CENTRE DES CONGRES

PHARE DE LA MÉDITERRANÉENNE PLACE DE LA MÉDITERRANÉENNE
B.P. 106
34 250 - PALAVAS LES FLOTS